

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION d'EAU POTABLE
DE PRÉNOUVELLON - MEMBROLLES -TRIPLEVILLE – VERDES – CHARSONVILLE-
OUZOUEUR LE MARCHE**

Département de Loir-et-Cher
Arrondissement de BLOIS
Siège : Mairie déléguée de PRÉNOUVELLON – 41240 BEAUCE LA ROMAINE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

=====

Séance du 14 avril 2022

L'an deux mil vingt deux et le 14 avril à dix huit heures, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de PRÉNOUVELLON, sous la présidence de Monsieur Bernard ESPUGNA, Président du Syndicat.

Date de convocation : 6 avril 2022
Nombre de membres en exercice : 9

Président de séance : Bernard ESPUGNA

Présents : Bernard ESPUGNA, Philippe POITOU, Jean-Charles GAUCHERON, Franck POINTEAU, Christine VEUILLE, Bruno VIVIER, Jean-Paul BEDIU, Gérard GOUDEAU, Christian ROUBALAY

Présents mais non votants, Madame Sylvaine GENDRAULT et Monsieur Jérôme SEJOURNÉ

Délibération n°5

Versement participation à la Commune de Beauce la Romaine

Monsieur le Président informe les membres du comité syndical qu'il convient de fixer la participation à verser à Beauce la Romaine, dans le cadre de la mise à disposition des différents services utilisés par le SIAEP, à la somme de 2.000 euros pour l'année 2022 et les années à venir.

Le Comité Syndical

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, et après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Décide

De régler le ou les titres émis par la Commune de Beauce la Romaine.

Pour extrait conforme au registre
Acte rendu exécutoire après publication
Et dépôt en préfecture le 15 avril 2022

Délibéré, les jour, mois et an ci-dessus
Le Président,
Bernard ESPUGNA

